



ASSEMBLEE GENERALE

CONVOCATION

VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2025 À 19H00

AUDITORIUM DU COLLÈGE PAUL LANGEVIN
24 RUE DES VOIRONS, 74100 VILLE-LA-GRAND

EMARGEMENT DÈS 18H00

POUVOIR

A ATTRIBUER A UN(E) LICENCIÉ(E) DU CLUB | IMPOSSIBILITÉ DE REPRÉSENTER UN AUTRE CLUB.

PRÉSENCE OBLIGATOIRE | AMENDE EN CAS D'ABSENCE

JE SOUSSIGNÉ(E)
PRÉSIDENT(E) DU CLUB DE
DONNE POUVOIR À M/MME.

DE ME REPRÉSENTER À L'ASSEMBLEE GENERALE 2025 DU DISTRICT
ET D'Y REMPLIR TOUTES LES OBLIGATIONS DU REPRÉSENTANT DU CLUB.

CHAQUE CLUB DOIT ÊTRE REPRÉSENTÉ PAR SON PRÉSIDENT MUNI DE SA LICENCE, OU EN CAS D'EMPÊCHEMENT PAR UN MEMBRE MAJEUR LICENCIÉ DE SON CLUB, MUNI LUI-MÊME DE SA PROPRE LICENCE ET DU POUVOIR SIGNÉ DE SON PRÉSIDENT.

FAIT À :

SIGNATURE/TAMPON DU CLUB :





ORDRE DU JOUR

- OUVERTURE DE L'AG PAR LE PRESIDENT DU DISTRICT
- INTERVENTION DE MME LA MAIRE, OU DE SON REPRÉSENTANT
- INTERVENTION DES PERSONNALITES
- ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DU DISTRICT
- APPROBATION DU PV DE L'AG D'HIVER
- APPROBATION DES COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉ DE LA SAISON 24/25
- MISE À JOUR DES STATUTS DU DISTRICT
- APPROBATION DU COMPTE-RENDU FINANCIER DE LA SAISON 24/25
- PRÉSENTATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 25/26
- INFORMATIONS DES COMMISSIONS
- RAPPEL DES DIFFÉRENTES MODIFICATIONS RELATIVES AUX COMPÉTITIONS
- REMISES DE MÉDAILLES
- VIN D'HONNEUR | BUFFET

